RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 07365
Numéro SIREN : 448 253 344
Nom ou dénomination : GARACA

Ce dépôt a été enregistré le 03/03/2017 sous le numéro de dépôt 17859

20170178592016

DATE DEPOT : 03/03/2017

N° DE DEPOT : 17859

N° GESTION : 2003B07365

N° SIREN : 448253344

DENOMINATION : GARACA

ADRESSE : 15 R DU LOUVRE 75001 PARIS

MILLESIME : 2016

.

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

06 MARS 2017

Sous le N° : 17859

Société GARACA

Société par actions simplifiée
Au capital de 150.000 Euros
Siège social : 15 rue du Louvre – 75001 Paris
R.C.S. : B 448 253 344

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
A PRESENTER A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 FEVRIER 2017

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Chers Associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire conformément aux dispositions de la loi et de nos statuts, à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

ACTIVITE

Pour situer l'activité de notre société au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons tout d'abord que le chiffre d'affaires net s'élève à 5.344.399 contre 5.950.492 euros pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2015.

L'activité de la Société a commencé le 2 mai 2003.

Au cours de l'exercice 2016, nous avons organisé et produit dans le cadre du Domaine National de Saint-Cloud, la quatorzième édition du festival de musique baptisé ROCK EN SEINE lequel s'est déroulé sur trois jours les 26, 27 et 28 août 2016 et a rassemblé au total 105.000 spectateurs soit une fréquentation sensiblement inférieure à celle de l'édition 2015.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous produisons la quinzième édition du festival ROCK EN SEINE qui se déroulera dans le cadre du Domaine de Saint-Cloud sur trois jours les 25, 26 et 27 août 2017.

RESULTATS

Nous vous présentons maintenant les Résultats de l'exercice :

- Produits d'exploitation : 5.560.824 euros
- Produits financiers : 795 euros
- Produits exceptionnels : néant
- Charges d'exploitation : 5.641.794 euros
- Charges financières : 389 euros
- Charges exceptionnelles : 20.262 euros

- Résultat d'exploitation : (80.970) euros
- Résultat financier : 406 euros
- Résultat exceptionnel : (20.262) euros

Le résultat courant avant impôt ressort à (80.564) euros.

La différence entre le total des produits et des charges se traduit par un déficit de 66.591 euros.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Il est rappelé que l'article L 441-6 alinéa 8 du Code de Commerce dispose que *« sauf dispositions contraires figurant aux conditions de vente ou convenues entre les parties, le délai de règlement des sommes dues est fixé au trentième jour suivant la date de réception des marchandises ou d'exécution de la prestation demandée ».*

L'article L 441-6 alinéa 9 du Code de Commerce dispose que le délai convenu entre les parties pour régler les sommes dues ne peuvent dépasser quarante-cinq jours fin de mois ou soixante jours à compter de la date d'émission de la facture.

Au 31 décembre 2016, le solde des factures fournisseurs non encore payées était de 440.331 euros :

Echues :	440.331 euros
Echéance à 30 jours :	néant
Echéance à 60 jours :	néant
Echéance à plus de 60 jours :	néant

Total : 440.331 euros

Nous vous rappelons que :

Au 31 décembre 2015, le solde des factures foumisseurs non encore payées était de 476.456 euros dont :

- Echues : 429.194 euros
- Echéance à 30 jours : 47.208 euros
- Echéance à 60 jours : 54 euros
- Echéance à plus de 60 jours : néant

Total : 476.456 euros

Au 31 décembre 2014, le solde des factures foumisseurs non encore payées était de 483.490 euros, dont :

- Echues : 483.490 euros
- Echéance à 30 jours : néant
- Echéance à 60 jours : néant
- Echéance à plus de 60 jours : néant

Total : 483.490 euros

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultat de l'exercice :

- Déficit de 66.591 euros

Affectation :

- Report à nouveau

Il sera procédé à aucune distribution de dividendes.

Il est rappelé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

- Année N-1 (exercice 2015) : 423.312 euros
- Année N-2 (exercice 2014) : 60.000 euros
- Année N-3 (exercice 2013) : 183.381 euros

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Notre Commissaire aux comptes relate par ailleurs dans son rapport général l'accomplissement de la mission qui lui est dévolue par la loi. Après que vous aurez entendu la lecture de ce rapport, nous vous demanderons de bien vouloir approuver le bilan et les comples de l'exercice tels qu'ils vous sont présentés.

Nous avons par ailleurs informé le Commissaire aux comptes des conventions réglementées qui ont été autorisées au cours de l'exercice.

Pour terminer, votre Président vous invite à approuver par votre vote, le texte des résolutions qu'il vous propose.

Fait à Paris
Le 12 février 2017

Monsieur François MISSONNIER
Président



GARACA
Société par actions simplifiée
Au capital de 150.000 Euros
Siège social : 15 rue du Louvre – 75001 Paris
R.C.S. : B 448 253 344

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 FEVRIER 2017 APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016 PROCES-VERBAL DE DELIBERATION

Le 27 février 2017 à 10 heures, les actionnaires de la société se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à l'adresse administrative de l'association PLUS DE SONS, 97 rue Oberkampf 75011 PARIS.

Chaque actionnaire a été convoqué conformément aux statuts.

Les membres de l'Assemblée ont émargé la feuille de présence en entrant en séance tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur François MISSONNIER, Président de la Société par actions simplifiée, Monsieur Christophe DAVY assume les fonctions de secrétaire.

Monsieur BEJON, Commissaire aux comptes de la Société régulièrement convoqué, assiste à la réunion.

La feuille de présence est vérifiée, arrêtée et certifiée exacte par le bureau qui constate que les associés présents ou représentés possèdent 15.000 actions sur les 15.000 actions composant le capital social.

L'Assemblée Générale peut, en conséquence, valablement délibérer en matière ordinaire.

Le Président met à la disposition des actionnaires :

- une copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé ;
- une copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- la feuille de présence et les procurations données par les associés représentés, ainsi que les formulaires de vote par correspondance ;
- un exemplaire des statuts de la société.

FM

CD

Le Président dépose également les documents suivants, qui vont être soumis à l'Assemblée :

- le rapport du Président de la Société par actions simplifiée ;

- le texte des projets de résolutions ;

- les rapports du Commissaire aux Comptes.

Le Président fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux prescriptions légale et déclare que les documents et renseignements visés par les dites prescriptions ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'Assemblée, ainsi que la liste des associés.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration. Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président ;
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- Conventions visées à l'article 227-10 du Code de Commerce ;
- Approbation desdits comptes et conventions ;
- Quitus aux Dirigeants et au Commissaire aux Comptes ;
- Affectation du résultat ;

Puis, il donne lecture du rapport de gestion du Président.

Lecture est ensuite donnée des rapports de Monsieur le Commissaire aux Comptes.

Enfin, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix, les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un déficit 66.591 euros.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale donne en conséquence au Président et au Commissaire aux Comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Résolution adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

Résultat :

- Déficit 66.591 euros

Affectation :

- Report à nouveau : 66.591 euros

L'assemblée décide de ne pas distribuer de dividendes ;

Résolution adoptée à l'unanimité

* *
*

Le bureau de l'assemblée constate ensuite que, pour l'approbation des conventions énoncées dans le rapport spécial du Commissaire comme entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article 227-10 du Code de Commerce, le quorum atteint par l'assemblée pour chacune des conventions, est de plus du quart des actions ayant le droit de vote.

L'Assemblée peut en conséquence délibérer sur l'approbation de chacune de ces conventions, sur lesquelles le Président l'invite à statuer. Cette approbation, soumise à un vote distinct, convention par convention, auquel n'ont pris part que les associés non intéressés est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION – CONVENTION ENTRE LA SOCIETE ET LA L'ASSOCIATION PLUS DE SONS

L'assemblée générale approuve la convention visée à l'article L 227-10 du code de commerce, conclues entre la société et l'association PLUS DE SONS dont Monsieur François MISSONNIER est Président et mentionnées dans le rapport spécial établi à cet effet par le Commissaire aux Comptes.

L'association PLUS DE SONS a facturé à la société les sommes suivantes :

- Au titre du minimum garanti forfaitaire pour l'édition 2016 du festival ROCK EN SEINE : 1.690.000 euros HT ;
- Au titre des frais de mise à disposition d'un espace de travail : 20.790 euros HT ;

FM

- Au titre de la mise à disposition du personnel administratif/production : 58.900 euros HT.

La charge comptabilisée dans les comptes de GARACA s'élève à 1.769.690 euros HT.

Résolution adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION - CONVENTION REGLEMENTEE ENTRE LA SOCIETE ET LA SOCIETE CADENZA

L'assemblée générale approuve les conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce, conclues entre la société et la société CADENZA dont Monsieur François MISSONNIER est le gérant majoritaire et mentionnées dans le rapport spécial établi à cet effet par le Commissaire aux Comptes.

La société CADENZA a facturé à la société les sommes suivantes :

- Au titre des commissions sur partenariats privés et mécènes : 154.616 euros HT
- Au titre de la prestation de production déléguée : 90.000 euros HT

La charge comptabilisée dans les comptes de GARACA s'élève à 244.616 euros HT:

Résolution adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION – CONVENTION REGLEMENTEE ENTRE LA SOCIETE ET LA SOCIETE RADICAL PRODUCTION

L'assemblée générale approuve les conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce, conclues entre la société et la société RADICAL PRODUCTION dont Monsieur Christophe DAVY est le Président et mentionnées dans le rapport spécial établi à cet effet par le Commissaire aux Comptes.

La société RADICAL PRODUCTION a facturé à la société la somme de 299.000 euros HT au titre de contrats de cession d'artistes.

La charge comptabilisée dans les comptes de GARACA s'élève à 299.000 euros HT.

Résolution adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION – CONVENTION REGLEMENTEE ENTRE LA SOCIETE ET LA SOCIETE NOUS

L'assemblée générale approuve les conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce, conclues entre la société et la société NOUS dont le Président est Monsieur Salomon HAZOT et mentionnées dans le rapport spécial établi à cet effet par le Commissaire aux Comptes.

La société NOUS a facturé à la société la somme de 735.550 euros HT au titre de contrat cessions d'artistes.

La charge comptabilisée dans les comptes de GARACA s'élève à 735.550 euros HT.

Résolution adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION – CONVENTION REGLEMENTEE ENTRE LA SOCIETE ET LA SOCIETE YLAN PRODUCTIONS

L'assemblée générale approuve les conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce, conclues entre la société et la société YLAN PRODUCTIONS dont le Président est Monsieur Salomon HAZOT et mentionnées dans le rapport spécial établi à cet effet par le Commissaire aux Comptes.

La société YLAN PRODUCTIONS a facturé à la société la somme de 50.000 euros HT au titre de prestations de consulting.

La charge comptabilisée dans les comptes de GARACA s'élève à 50.000 euros HT.

Résolution adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION – CONVENTION REGLEMENTEE ENTRE LA SOCIETE ET L'ASSOCIATION EUROPAVOX

L'assemblée générale approuve les conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce, conclues entre la société et l'association EUROPAVOX dont le directeur est Monsieur François MISSONNIER et mentionnées dans le rapport spécial établi à cet effet par le Commissaire aux Comptes.

La société a facturé à l'association EUROPAVOX la somme de 8.400 euros HT au titre de frais de personnel et assistance communication.

Les produits ainsi comptabilisés dans les comptes de la société GARACA s'élèvent à 8.000 euros HT.

Résolution adoptée à l'unanimité

FM

NEUVIEME RESOLUTION – POUVOIRS

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

Résolution adoptée à l'unanimité

A Paris, le 27 février 2017

Monsieur François MISSONNIER
Président

Monsieur Christophe DAVY
Secrétaire

GARACA
Société par actions simplifiée
Au capital de 150.000 Euros
Siège social : 15 rue du Louvre – 75001 Paris
R.C.S. : B 448 253 344

POUVOIR

Je soussigné, Monsieur François **MISSONNIER**, agissant en ma qualité de Président de la **Société GARACA**, société par actions simplifiée au capital de 150.000 euros,

Dont le siège social est situé : 15 rue du Louvre, 75001 PARIS

donne pouvoir à Maître Olivier LEDRU, avocat au Barreau de Paris,

demeurant 197 Boulevard Saint-Germain - 75007 Paris,

à l'effet:

- d'effectuer toute démarche relative aux formalités utiles concernant l'approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016 ;

- de signer tout document ou pièce,

- d'une façon générale, faire tout ce qui sera nécessaire pour l'exécution des présentes.

Fait à PARIS
Le 27/02/2017

LE MANDATAIRE
(*"accepté"* et signature)
accepté

LE MANDANT
(*"bon pour pouvoir"* et signature)
bon pour pouvoir

S.A.S. GARACA

Rapport de présentation

Rapport de Présentation

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de S.A.S. GARACA pour l'exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016 et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	1 002 860,30	Euros
chiffre d'affaires	5 344 398,68	Euros
résultat net comptable	-66 590,94	Euros

Ceux-ci sont soumis au contrôle légal du commissaire aux comptes de l'entité.

Fait á Créteil
Le

Signature
Michel PASTURAL

Cabinet ACOFI

S.A.S. GARACA

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois) Brut	Amort.prov.	Net	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois) Net	Variation
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	2 724	2 724		127	- 127
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	3 916	3 395	522	962	- 440
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	153		153		153
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financiéres	495		495	495	
TOTAL (I)	**7 287**	**6 118**	**1 169**	**1 584**	**- 415**
Actif circulant					
Matières premiéres, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	97 430		97 430	30 380	67 050
Clients et comptes rattachés	283 125	15 000	268 125	343 470	- 75 345
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	2 273		2 273	900	1 373
. Personnel					
. Organismes sociaux	432		432	590	- 158
. Etat, impôts sur les bénéfices	192 587		192 587		192 587
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	153 065		153 065	80 459	72 606
. Autres	127 715		127 715	37 733	89 982
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement				2 379	- 2 379
Disponibilités	153 430		153 430	1 049 598	- 896 168
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	6 633		6 633	4 375	2 258
TOTAL (II)	**1 016 691**	**15 000**	**1 001 691**	**1 549 883**	**- 548 192**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	**1 023 979**	**21 118**	**1 002 860**	**1 551 467**	**- 548 607**

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 150 000)	150 000	150 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	15 000	15 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	235 103	235 103	
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	-66 591	423 312	- 489 903
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	**333 512**	**823 415**	**-489 903**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprés des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires	42	492	- 450
Emprunts et dettes financiéres diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	609 044	523 902	85 142
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	3 651	6 340	- 2 689
. Organismes sociaux	12 436	11 179	1 257
. Etat, impôts sur les bénéfices		158 187	- 158 187
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	44 175	7 423	36 752
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés		5 063	- 5 063
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		15 466	- 15 466
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	**669 349**	**728 052**	**- 58 703**
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	**1 002 860**	**1 551 467**	**- 548 607**

S.A.S. GARACA

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	5 187 749	156 650	5 344 399	5 950 492	- 606 093	-10,19
Chiffres d'affaires Nets	**5 187 749**	**156 650**	**5 344 399**	**5 950 492**	**- 606 093**	**-10,19**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			61 200	60 000	1 200	2,00
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges						
Autres produits			155 225	10 738	144 487	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			**5 560 824**	**6 021 230**	**-460 406**	**-7,65**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matiéres premiéres et autres approvisionnements				-38	38	-100
Variation de stock (matiéres premiéres et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			5 026 147	4 691 039	335 108	7,14
Impôts, taxes et versements assimilés			119 166	144 674	- 25 508	-17,63
Salaires et traitements			144 562	135 465	9 097	6,72
Charges sociales			72 540	69 588	2 952	4,24
Dotations aux amortissements sur immobilisations			567	1 360	- 793	-58,31
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			278 812	341 574	- 62 762	-18,37
Total des charges d'exploitation (II)			**5 641 794**	**5 383 662**	**258 132**	**4,79**
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			**-80 970**	**637 567**	**- 718 537**	**112,70**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobiliéres et créances						
Autres intéréts et produits assimilés			783	819	- 36	-4,40
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change			12		12	N/S
Produits nets sur cessions valeurs mobiliéres placement						
Total des produits financiers (V)			**795**	**819**	**- 24**	**-2,93**
Dotations financiéres aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change			389		389	N/S
Charges nettes sur cessions valeurs mobiliéres de placement						
Total des charges financiéres (VI)			**389**		**389**	**N/S**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**406**	**819**	**- 413**	**-50,43**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			**-80 564**	**638 386**	**- 718 950**	**112,62**

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	20 262	30 670	- 10 408	-33,94
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	**20 262**	**30 670**	**- 10 408**	**-33,94**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-20 262**	**-30 670**	**10 408**	**33,94**
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-34 235	184 404	- 218 639	118,57
Total des Produits (I+III+V+VII)	**5 561 619**	**6 022 048**	**- 460 429**	**-7,65**
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	**5 628 210**	**5 598 736**	**29 474**	**0,53**
RESULTAT NET	**-66 591**	**423 312**	**- 489 903**	**115,73**
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

S.A.S. GARACA

Annexes aux comptes annuels

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 002 860,30 E.

Le résultat net comptable est une perte de 66 590,94 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-aprés ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux régles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et aprés déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de réglements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les comptes au 31 décembre 2016 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (Article I123-12 0 I123-28), du réglement CRC N°99-01 relatif au Plan Comptable Général et des réglements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Le CICE 2016 a été comptabilisé dans le compte 649000 pour un montant de 6 661 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- pour reconstituer notre fonds de roulement.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 7 287 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 724			2 724
Immobilisations corporelles	3 916			3 916
Immobilisations financières	495	153		648
TOTAL	***7 135***	***153***		***7 287***

Amortissements et provisions d'actif = 6 118 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 597	127		2 724
Immobilisations corporelles	2 954	440		3 395
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	***5 551***	***567***		***6 118***

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	2 724	2 724		3 ans
Mat.bureau &informatique	3 916	3 395	522	de 2 à 3 ans
TOTAL	***6 640***	***6 118***	***522***	

Etat des créances = 766 326 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	495		495
Actif circulant & charges d'avance	765 831	765 831	
TOTAL	***766 326***	***765 831***	***495***

Provisions pour dépréciation = 15 000 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	15 000				15 000
Comptes financiers					
TOTAL	***15 000***				***15 000***

Produits à recevoir par postes du bilan = 85 715 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	85 715
Disponibilités	
TOTAL	***85 715***

Charges constatées d'avance = 6 633 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 150 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	15000	10,00	150 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	***15000***	***10,00***	***150 000***

Etat des dettes = 669 349 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	42	42		
Dettes financiéres diverses				
Fournisseurs	609 044	609 044		
Dettes fiscales & sociales	60 262	60 262		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	***669 349***	***669 349***		

Charges à payer par postes du bilan = 171 326 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	42
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	166 440
Dettes fiscales & sociales	4 844
Autres dettes	
TOTAL	***171 326***

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 5 344 399 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	3 388 994	63,41 %
Produits des activités annexes	1 955 405	36,59 %
TOTAL	***5 344 399***	***100.00 %***

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Ventilation des produits d'exploitation : 5 560824 euros

Billetterie	3 243 065 euros
Droit d'entrée	757 898 euros
Partenariats et échanges	726 227 euros
Commissions et courtages	250 977 euros
PS publicitaires	51 000 euros
Droits de tirages	155 034 euros
Subventions reçues	61 200 euros
Autres	315 423 euros

Annexes aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 85 715 E

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Etat produits a recevoir(44870000)	85 715
TOTAL	***85 715***

Charges constatées d'avance = 6 633 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constates d avance(48600000)	6 633
TOTAL	***6 633***

Charges à payer = 171 326 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interets courus a payer(51860000)	42
TOTAL	***42***

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn.fact non parvenues(40810000)	168 440
TOTAL	***166 440***

Dettes fiscales et sociales	Montant
Pers conges a payer(42820000)	2 651
Pers autres charges a payer(42860000)	1 000
Org.soc. conges a payer(43820000)	1 193
TOTAL	***4 844***

Annexes aux comptes annuels (suite)

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000
b) Nombre d'actions émises	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	5 344 399	5 950 492	5 682 908	5 609 011	5 148 979
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-100 259	609 076	92 796	258 622	164 503
c) Impôt sur les bénéfices	-34 235	184 404	15 115	74 017	43 815
d) Bénéfice aprés impôt, mais avant amortissements & provisions	-66 024	424 672	77 681	184 605	120 688
e) Bénéfice aprés impôt, amortissements & provisions	-66 591	423 312	61 173	183 381	120 495
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice aprés impôt, mais avant amortissements	-4	28	5	12	8
b) Bénéfice aprés impôt, amortissements provisions	-4	28	4	12	8
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	4	4	1	1	2
b) Montant de la masse salariale	144 562	135 465	148 522	151 694	167 121
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	72 540	69 588	74 413	77 013	88 993

Observations complémentaires

S.A.S. GARACA

Soldes intermédiaires de gestion

Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

		Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)	Variation	%
	Ventes de marchandises				
-	Coût direct d'achat				
+/-	Variation du stock de marchandises				
	Marge commerciale (I)				
	Taux de marge commerciale	**%**	**%**		
+	Production vendue	5 344 399	5 950 492	- 606 093	-10,19
+	Production stockée				
+	Production immobilisée				
	Production de l'exercice	**5 344 399**	**5 950 492**	**- 606 093**	**-10,19**
-	Matières premières et approvisionnements consommés		-38	38	-100
-	Sous-traitance directe	1 575 780	1 463 600	112 180	7,66
	Marge brute sur production (II)	**3 768 619**	**4 486 929**	**- 718 310**	**-16,01**
	Taux de marge brute sur production	**70,52 %**	**75,40 %**		
	Marge brute globale (I + II)	**3 768 619**	**4 486 929**	**- 718 310**	**-16,01**
	Taux de marge brute globale	**70,52 %**	**75,40 %**		
-	Services extérieurs et autres charges externes	3 450 367	3 227 439	222 928	6,91
	Valeur ajoutée produite	**318 252**	**1 259 490**	**- 941 238**	**-74,73**
	Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	**5,95 %**	**21,17 %**		
+	Subventions d'exploitation	61 200	60 000	1 200	2,00
-	Impôts, taxes et versements assimilés	119 166	144 674	- 25 508	-17,63
-	Salaires et traitements	144 562	135 465	9 097	6,72
-	Charges sociales	72 540	69 588	2 952	4,24
	Excédent brut d'exploitation	**43 184**	**969 763**	**- 926 579**	**-95,55**
	Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	**0,81 %**	**16,30 %**		
+	Reprise sur amortissements et provisions				
-	Dotations aux amortissements sur immobilisations	567	1 360	- 793	-58,31
-	Dotations aux provisions sur immobilisations				
-	Dotations aux provisions sur actif circulant				
-	Dotations aux provisions pour risques et charges				
+	Autres produits de gestion courante	155 225	10 738	144 487	N/S
-	Autres charges de gestion courante	278 812	341 574	- 62 762	-18,37
+	Transfert de charges d'exploitation				
	Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	**-80 970**	**637 567**	**- 718 537**	**112,70**
	Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	**-1,52 %**	**10,71 %**		
+	Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
-	Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+	Produits financiers de participations				
+	Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+	Autres intérêts et produits assimilés	783	819	- 36	-4,40
+	Reprises sur provisions financières				
+	Différences positives de change	12		12	N/S
+	Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
-	Dotations financières aux amortissements et provisions				
-	Intérêts et charges assimilées				
-	Différences négatives de change	389		389	N/S
-	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
	Résultat courant avant impôts	**-80 564**	**638 386**	**- 718 950**	**112,62**
	Résultat courant / chiffre d'affaires	**-1,51 %**	**10,73 %**		

S.A.S. GARACA	15, rue du Louvre 75001 PARIS

		Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)	Variation	%
+	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
+	Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+	Reprises sur provisions & transferts de charges except°.				
-	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	20 262	30 670	- 10 408	-33,94
-	Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
-	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
	Résultat exceptionnel	**-20 262**	**-30 670**	**10 408**	**33,94**
-	Participation des salariés aux résultats				
-	Impôts sur les bénéfices	-34 235	184 404	- 218 639	118,57
	Résultat net Comptable	**-66 591**	**423 312**	**- 489 903**	**115,73**
	Résultat net / chiffre d'affaires	**-1,25 %**	**7,11 %**		

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)			Exercice precedent 31/12/2015 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Concessions, brevets, droits similaires	**2 724**	**2 724**		**127**	**- 127**
20520000 LOGICIELS	*2 724*		*2 724*	*2 724*	
28050000 AMORT.CONC BREVETS LICENCES		*2 724*	*-2 723*	*-2 597*	*- 126*
Autres immobilisations corporelles	**3 916**	**3 395**	**522**	**962**	**- 440**
21830000 MAT.BUREAU &INFORMATIQUE	*3 916*		*3 916*	*3 916*	
28183000 AMORT.MAT.BUREAU &INFORMATIQUE		*3 395*	*-3 395*	*-2 954*	*- 441*
Autres participations	**153**		**153**		**153**
26110000 TITRES PARTICIPATION ACTIONS	*153*		*153*		*153*
Autres immobilisations financiéres	**495**		**495**	**495**	
27511000 CAUTION ACOFI LOUVRE	*300*		*300*	*300*	
27512000 CAUTION DOMICILIATION	*195*		*195*	*195*	
TOTAL (I)	7 287	6 118	1 169	1 584	**- 415**
Actif circulant					
Avances & acomptes versés sur commandes	**97 430**		**97 430**	**30 380**	**67 050**
40910000 AVANCE FOURNISSEUR PDS	*97 430*		*97 430*	*30 380*	*67 050*
Clients et comptes rattachés	**283 125**	**15 000**	**268 125**	**343 470**	**- 75 345**
41100000 CLIENTS	*265 125*		*265 125*	*340 470*	*- 75 345*
41600000 CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX	*18 000*		*18 000*	*18 000*	
49100000 PROV.DEPRE.CLIENTS		*15 000*	*-15 000*	*-15 000*	
. Fournisseurs débiteurs	**2 273**		**2 273**	**900**	**1 373**
40110000 FOURN ACHATS DE BIENS OU SERV	*2 273*		*2 273*	*900*	*1 373*
. Organismes sociaux	**432**		**432**	**590**	**- 158**
43783000 TICKETS RESTAURANT	*432*		*432*	*590*	*- 158*
. Etat, impôts sur les bénéfices	**192 587**		**192 587**		**192 587**
44400000 ETAT IMPOT SUR LES BENEFICES	*192 587*		*192 587*		*192 587*
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	**153 065**		**153 065**	**80 459**	**72 606**
44566000 TVA DEDUCTIBLE ABS	*66 260*		*68 260*	*36 422*	*29 838*
44566200 TVA DEDUCTIBLE INTRA-COMMUNAUTAIRE				*21*	*- 21*
44566800 TVA AUTOLIQUIDATION PREST IMMATERIELLES				*3 520*	*- 3 520*
44567000 CREDIT DE TVA REPORTER	*58 481*		*58 481*	*25 584*	*32 897*
44571000 TVA COLLECTEE 20%				*7 096*	*- 7 096*
44586000 TVA DEDUCTIBLE S/ FNP	*28 324*		*28 324*	*7 817*	*20 507*
. Autres	**127 715**		**127 715**	**37 733**	**89 982**
44100000 ETAT SUBVENTIONS A RECEVOIR	*42 000*		*42 000*	*30 000*	*12 000*
44870000 ETAT PRODUITS A RECEVOIR	*85 715*		*85 715*	*7 733*	*77 982*
Valeurs mobiliéres de placement				**2 379**	**- 2 379**
50800000 AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES AS				*2 379*	*- 2 379*
Disponibilités	**153 430**		**153 430**	**1 049 598**	**- 896 168**
51200000 CREDIT COOPERATIF	*117 707*		*117 707*		*117 707*
51210000 HSBC	*35 463*		*35 463*	*336 915*	*- 301 452*
51220000 TRESORERIE PLUS	*214*		*214*	*708 388*	*- 708 174*
51240000 BANQUE - COMPTE EN DOLLARDS				*3 616*	*- 3 616*
51870000 BANQUES INTERETS COURUS A RECEVOIR				*147*	*- 147*
53000000 CAISSE	*47*		*47*	*531*	*- 484*
Charges constatées d'avance	**6 633**		**6 633**	**4 375**	**2 258**
48600000 CHARGES CONSTATES D AVANCE	*6 633*		*6 633*	*4 375*	*2 258*
TOTAL (II)	1 016 691	15 000	1 001 691	1 549 883	**- 548 192**

S.A.S. GARACA	15, rue du Louvre 75001 PARIS

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 023 979	21 118	1 002 860	1 551 467	- 548 607

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 150 000)	**150 000**	**150 000**	
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	*150 000*	*150 000*	
Réserve légale	**15 000**	**15 000**	
10610000 RESERVE LEGALE	*15 000*	*15 000*	
Autres réserves	**235 103**	**235 103**	
10680000 AUTRES RESERVES	*235 103*	*235 103*	
Résultat de l'exercice	**-66 591**	**423 312**	**- 489 903**
TOTAL (I)	333 512	823 415	**- 489 903**
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
. Découverts, concours bancaires	**42**	**492**	**- 450**
51860000 INTERETS COURUS A PAYER	*42*	*492*	*- 450*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**609 044**	**523 902**	**85 142**
40110000 FOURN ACHATS DE BIENS OU SERV	*442 604*	*477 358*	*- 34 754*
40810000 FOURN FACT NON PARVENUES	*166 440*	*46 544*	*119 896*
. Personnel	**3 651**	**6 340**	**- 2 689**
42820000 PERS CONGES A PAYER	*2 651*	*1 200*	*1 451*
42860000 PERS AUTRES CHARGES A PAYER	*1 000*	*5 140*	*- 4 140*
. Organismes sociaux	**12 436**	**11 179**	**1 257**
43100000 SECURITE SOCIALE	*4 751*	*3 971*	*780*
43110000 AGESSA	*373*	*83*	*290*
43710000 AUDIENS	*1 675*	*1 045*	*630*
43741000 AFOAS A PAYER	*3 188*	*2 864*	*324*
43741100 TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	*928*	*897*	*31*
43742000 Annecy à payer	*11*		*11*
43781000 CMB A PAYER	*317*	*356*	*- 39*
43820000 ORG.SOC. CONGES A PAYER	*1 193*	*702*	*491*
43860000 ORG.SOC. AUTRES CHARGES A PAYER		*1 260*	*- 1 260*
. Etat, impôts sur les bénéfices		**158 187**	**- 158 187**
44400000 ETAT IMPOT SUR LES BENEFICES		*158 187*	*- 158 187*
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	**44 175**	**7 423**	**36 752**
44520000 ETAT TVA DUE INTRACOMMUNAUTAIRE		*21*	*- 21*
44571000 TVA COLLECTEE 20%	*40 560*		*40 560*
44571300 TVA COLLECTEE 5 5%		*283*	*- 283*
44571600 TVA COLLECTEE 10%	*3 615*	*3 600*	*15*
44576800 TVA AUTOLIQUIDATION PREST IMMATERIELLES		*3 520*	*- 3 520*
. Autres impôts, taxes et assimilés		**5 063**	**- 5 063**
44860000 ETAT AUTRES CHARGES A PAYER		*5 063*	*- 5 063*
Autres dettes		**15 466**	**- 15 466**
41100000 CLIENTS		*14 600*	*- 14 600*
45700000 ASSOCIES DIVIDENDES A PAYER		*866*	*- 866*
TOTAL (IV)	669 349	728 052	**- 58 703**
TOTAL PASSIF (I à V)	1 002 860	1 551 467	- 548 607

S.A.S. GARACA

Compte de résultat détaillé

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Production vendue services	**5 187 749**	**156 650**	**5 344 399**	**5 950 492**	**- 606 093**	**-10,19**
70600000 PRESTATIONS DE SERVICES	*142 639*		*142 639*		*142 639*	*N/S*
70610000 BILLETERIE	*3 243 065*		*3 243 065*	*4 177 944*	*- 934 879*	*-22,38*
70690000 PRESTATIONS CEE		*3 290*	*3 290*		*3 290*	*N/S*
70815000 DROIT D ENTREE	*568 538*		*568 538*	*945 902*	*- 377 364*	*-39,89*
70820000 COMMISSIONS & COURTAGES	*250 977*		*250 977*	*2 520*	*248 457*	*N/S*
70830000 LOCATIONS DIVERSES				*5 500*	*- 5 500*	*-100*
70840000 MISE A DISPOS PERSONNEL				*12 000*	*- 12 000*	*-100*
70850000 PARTENARIAT ET ECHANGE	*726 227*		*726 227*	*527 793*	*198 434*	*37,60*
70860000 PS PUBLICITAIRES	*51 000*		*51 000*	*50 833*	*167*	*0,33*
70862000 DROITS CAPTA	*36 000*		*36 000*	*36 000*		*0,00*
70880000 AUTRES PROD.ACTI.ANNEXES	*169 303*		*169 303*	*192 000*	*- 22 697*	*-11,82*
70890000 DROIT D'ENTREE HORS CEE		*100 000*	*100 000*		*100 000*	*N/S*
70891500 DROIT D'ENTREE CEE		*53 360*	*53 360*		*53 360*	*N/S*
Chiffre d'affaires Net	5 187 749	156 650	5 344 399	5 950 492	- 606 093	-10,19

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation absolue	%
Subventions d'exploitation	**61 200**	**60 000**	**1 200**	**2,00**
74800000 AUTRES SUBVENTIONS	*61 200*	*60 000*	*1 200*	*2,00*
Autres produits	**155 225**	**10 738**	**144 487**	**N/S**
75800000 PROD DIVERS GESTION COURANTE	*155 225*	*10 738*	*144 487*	*N/S*
Total des produits d'exploitation (I)	5 560 824	6 021 230	- 460 406	-7,65
Achats de matières premières et autres approvisionnement		**-38**	**38**	**-100**
60260000 ACHATS EMBALLAGES		*-38*	*38*	*-100*
Autres achats et charges externes	**5 026 147**	**4 691 039**	**335 108**	**7,14**
60400000 ACHAT TRANSPORT ARTISTES	*8 686*		*8 686*	*N/S*
60411000 ACHATS DE SPECTACLE	*1 567 093*	*1 463 600*	*103 493*	*7,07*
60630000 ACHATS FOURN ENTRET.PETIT EQUIPEMENT	*5 455*	*173*	*5 282*	*N/S*
60640000 ACHATS FOURNIT.ADMINISTRATIVES	*1 245*	*222*	*1 023*	*460,81*
61100000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	*23 351*	*23 396*	*- 45*	*-0,19*
61120000 GESTION PARTENARIAT - ECHANGE	*726 227*	*527 793*	*198 434*	*37,60*
61130000 SS TRAIT MISE A DISPOSITION PERSONNEL	*79 865*	*50 976*	*28 889*	*56,67*
61150000 SOUS TRAITANCE PROOUCTION	*453 983*	*646 792*	*- 192 809*	*-29,81*
61300000 LOCATIONS MATERIELS	*42 229*	*27 243*	*14 986*	*55,01*
61322000 DOMICILIATION	*864*	*1 152*	*- 288*	*-25,00*
61330000 LOCATION MOBILIERE	*4 903*	*5 746*	*- 843*	*-14,67*
61500000 ENTRETIEN ET REPARATIONS		*2 586*	*- 2 586*	*-100*
61560000 MAINTENANCE	*81*	*108*	*- 27*	*-25,00*
61600000 ASSURANCE RC	*1 410*		*1 410*	*N/S*
61640000 ASSUR RISQUES O'EXPLOITATION	*29 750*		*29 750*	*N/S*
61650000 ASSURANCE ANNULATION SPECTACLE	*57 700*	*79 550*	*- 21 850*	*-27,47*
61800000 DIVERS	*3 734*	*3 460*	*274*	*7,92*
61810000 DOCUMENTATION GENERALE		*32*	*- 32*	*-100*
62220000 MINIMUN GARANTI	*1 690 000*	*1 500 000*	*190 000*	*12,67*
62260000 HONORAIRES	*44 158*	*39 375*	*4 783*	*12,15*
62270000 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	*45*	*51*	*- 6*	*-11,76*
62300000 PUBLICITE PUBLICATIONS REL PUBLIQUES	*166 382*	*134 608*	*31 774*	*23,60*
62360000 CATALOGUES ET IMPRIMES	*87 900*	*156 395*	*- 68 495*	*-43,80*
62370000 Publications légales		*2 871*	*- 2 871*	*-100*
62380000 POURBOIRES DONS COURANTS	*100*		*100*	*N/S*

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation absolue	%
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	*7 091*	*3 871*	*3 220*	*83,18*
62570000 RECEPTIONS	*14 385*	*13 695*	*690*	*5,04*
62600000 FRAIS POSTAUX & TELECOMMUNICATIONS	*474*	*468*	*8*	*1,28*
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	*9 036*	*6 878*	*2 158*	*31,38*
Impôts, taxes et versements assimilés	**119 166**	**144 674**	**- 25 508**	**-17,63**
63312000 COTISATIONS TAXE APPRENTISSAGE	*928*	*897*	*31*	*3,48*
63313000 AFDAS FORMATION PROF CONTINUE	*2 657*	*2 387*	*270*	*11,31*
63511000 IMPOTS TAXE PROFESSIONNELLE	*2 206*	*5 384*	*- 3 178*	*-59,03*
63781100 TAXES PARAFISCALES / SPECTACLES	*113 375*	*136 006*	*- 22 631*	*-16,64*
Salaires et traitements	**144 562**	**135 465**	**9 097**	**6,72**
64110000 SAL APPOINT.COMMISSIONS DE BASE	*132 378*	*121 362*	*11 016*	*9,08*
64111100 GRATIFICATION STAGIAIRES	*7 243*	*6 145*	*1 098*	*17,87*
64120000 PERS CONGES PAYES	*1 955*	*1 661*	*294*	*17,70*
64130000 PERS PRIMES ET GRATIFICATIONS	*1 138*	*884*	*254*	*28,73*
64140000 PERS INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	*1 021*	*914*	*107*	*11,71*
64150000 PERS SUPPLEMENT FAMILIAL		*4 500*	*- 4 500*	*-100*
64160000 DEFRAIEMENTS	*828*		*828*	*N/S*
Charges sociales	**72 540**	**69 588**	**2 952**	**4,24**
64510000 PERS COTISATIONS A L'URSSAF	*38 838*	*36 110*	*2 728*	*7,55*
64511000 COTISATION MDA		*80*	*- 80*	*-100*
64512000 COTISATION AGESSA	*3 584*	*4 115*	*- 531*	*-12,90*
64520000 PERS COTISATIONS AUX MUTUELLES	*400*	*400*		*0,00*
64530000 PERS COTISATIONS CAISSES DE RETRAITE	*8 904*	*7 999*	*905*	*11,31*
64541000 POLE EMPLOI PERMANENT	*1 609*	*1 290*	*319*	*24,73*
64542000 POLE EMPLOI ANNECY	*9 187*	*8 157*	*1 030*	*12,63*
64550000 COTISATION CONGES SPECTACLES	*14 652*	*13 628*	*1 024*	*7,51*
64580000 PERS COTISATIONS AUTRES ORG SOCIAUX	*-409*	*1 602*	*- 2 011*	*125,53*
64700000 PERS AUTRES CHARGES SOCIALES	*2 066*	*1 881*	*185*	*9,84*
64750000 AFDAS	*264*	*297*	*- 33*	*-11,11*
64751000 COTISATION MEDECINE TRAVAIL PERMANENT	*108*	*103*	*3*	*2,91*
64900000 CICE	*-6 661*	*-6 073*	*- 588*	*9,68*
Dotations aux amortissements sur immobilisations	**567**	**1 360**	**- 793**	**-58,31**
68111000 DOT.AMORT.IMMO.INCORPORELLES	*127*	*486*	*- 359*	*-73,87*
68112000 DOT AMORT IMMOB CORPORELLES	*440*	*874*	*- 434*	*-49,66*
Autres charges	**278 812**	**341 574**	**- 62 762**	**-18,37**
65100000 DROITS D AUTEUR	*2 694*	*5 122*	*- 2 428*	*-47,40*
65160000 SACEM	*275 885*	*335 404*	*- 59 519*	*-17,75*
65800000 CHARGES DE GESION DIVERSES	*233*	*1 047*	*- 814*	*-77,75*
Total des charges d'exploitation (II)	5 641 794	5 383 662	258 132	4,79
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-80 970**	**637 567**	**- 718 537**	**112,70**
Autres intérêts et produits assimilés	**783**	**819**	**- 36**	**-4,40**
76800000 AUTRES PROD.FINANCIERS	*783*	*819*	*- 36*	*-4,40*
Différences positives de change	**12**		**12**	**N/S**
76600000 GAINS DE CHANGE	*12*		*12*	*N/S*
Total des produits financiers (V)	795	819	- 24	-2,93
Différences négatives de change	**389**		**389**	**N/S**
66600000 PERTES DE CHANGE	*389*		*389*	*N/S*
Total des charges financières (VI)	389		389	N/S
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**406**	**819**	**- 413**	**-50,43**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	**-80 564**	**638 386**	**- 718 950**	**112,62**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	**20 262**	**30 670**	**- 10 408**	**-33,94**
67100000 CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OP GESTION		*650*	*- 650*	*-100*
67120000 EXCEPT PENALITES ET AMENDES	*262*	*20*	*242*	*N/S*
67130000 EXCEPT DONS LIBERALITES	*20 000*	*30 000*	*- 10 000*	*-33,33*
Total des charges exceptionnelles (VIII)	20 262	30 670	- 10 408	-33,94

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation absolue	%
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-20 262**	**-30 670**	**10 408**	**33,94**
Impôts sur les bénéfices (X)	**-34 235**	**184 404**	**- 218 639**	**118,57**
69500000 IMPOTS S/LES BENEFICES		*202 255*	*- 202 255*	*-100*
69550000 CREDIT D'IMPOT	*-12 149*	*-17 851*	*5 702*	*31,94*
69900000 PROD. REPORT ARRIERE DES DEFICITS	*-22 086*		*- 22 086*	*N/S*
Total des Produits (I+III+V+VII)	5 561 619	6 022 048	- 460 429	-7,65
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 628 210	5 598 736	29 474	0,53
RESULTAT NET	**-66 591**	**423 312**	**- 489 903**	**115,73**

S.A.S. GARACA

Documents fiscaux

Documents fiscaux

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① **BILAN – ACTIF**

DGFIP N° 2050-SD 2016

Désignation de l'entreprise : S.A.S. GARACA — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 15, rue du Louvre 75001 PARIS — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 44825334400015 — Néant ☐ *

Exercice N (en mois) : 31/10/2016

			Brut 4	Amortissements, provisions 5	Net 6
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ — Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 724	AG 2 724	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ — Immobilisations corporelles	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	3 916	AU 3 395	522
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ — Immobilisations financières	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	153	CV	153
	Créances rattachées à des participations	BU		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	495	BI	495
	TOTAL (II)	BJ	7 287	BK 6 118	1 169
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	97 430	BW	97 430
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	283 125	BY 15 000	268 125
	Autres créances (3)	BZ	476 073	CA	476 073
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	153 430	CG	153 430
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	6 633	CI	6 633
	TOTAL (III)	CJ	1 016 691	CK 15 000	1 001 691
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 023 979	1A 21 118	1 002 860

Renvois (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations		Stocks :			Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Personnes obligatoires (article 53 A du Code général des impôts)

② **BILAN — PASSIF avant répartition**

DGFIP N° 2051-SD 2016

Désignation de l'entreprise S.A.S. GARACA — Néant ☐*

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 150 000 .)		DA	150 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK	DC	
	Réserve légale (3)		DD	15 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont mises spécialement en provenance pour fluctuation des cours	BI	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	EJ	DG	235 103
	Report à nouveau		DH	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(66 591)
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	333 512
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	42
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	609 044
	Dettes fiscales et sociales		DY	60 262
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	
Comptes régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
	TOTAL (IV)		EC	669 349
	Ecarts de conversion passif * (V)		ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 002 860

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
	Dont Ecart de réévaluation libre		ID	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)		IE	
(3)	Dont réserve spéciale des plus values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	669 349
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	42

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le renvoi n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2016

Désignation de l'entreprise : S.A.S. GARACA — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Productions vendue biens *	FD		FE		FF		
	Productions vendue services *	FG	5 187 749	FH	156 650	FI	5 344 399	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	5 187 749	FK	156 650	FL	5 344 399	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	61 200	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	155 225	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	5 560 824	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	5 026 147	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	119 166	
	Salaires et traitements *					FY	144 562	
	Charges sociales (10)					FZ	72 540	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : dotations aux amortissements *					GA	567	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	278 812	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	5 641 794	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	(80 970)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	783	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	12	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	795	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS	389	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	389	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	406	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	(80 564)	

(Suite voir tableau n° 2053) * Une explication concernant ce poste doit obligatoirement être donnée dans le tableau n° 2054

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2016

Personnes obligatoires (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise S.A.S. GARACA — Néant ☐*

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	20 262
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	20 262
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	(20 262)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(34 235)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	5 561 619
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 628 210
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	(66 591)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
(2) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler en (8) ci-dessous)	IG	
(3) Dont	Crédit bail mobilier *	HP	
(3) Dont	Crédit bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler en (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	20 000
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	278 579
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles - facultatives A6		obligatoires A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre au présent) :

	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
majoration et pénalité	262	
dons	20 000	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(5)

IMMOBILISATIONS

DGFiP N°2054-SD 2016

Désignation de l'entreprise S.A.S. GARACA — Néant ☐*

CADRE A	IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations : Cession(s) à une réintégrée(s) après cession au cours de l'exercice ou d'un plus-value 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KU	2 724	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI		
	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		KL		
	Constructions — Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2	KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW		KX		
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY		KZ		LA		
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	3 916	LC		LD		
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours		LJ		LI		LJ		
	Avances et acomptes		LK		LL		LM		
		TOTAL III	LN	3 916	LO		LP		
FINANCIÈRES	*Participations évaluées par mise en équivalence*		8O		8M		8T		
	Autres participations		8U		8V		8W	153	
	Autres titres immobilisés		IP		IR		IS		
	Prêts et autres immobilisations financières		IT	495	IU		IV		
		TOTAL IV	LQ	495	LR		LS	153	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			OO	7 135	Ø1		ØJ	153	

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions — par virement de poste à poste 1		Diminutions — par cession à des tiers ou mises hors service ou résiliation d'une avance ou d'un prêt 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou d'ajustement par suite de changement d'exploitation — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DO		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	2 724	IX	2 724
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		ML		ME		MF	
	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MC		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MV		MN		MO	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	3 916	MU	3 916
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
		TOTAL III	IY		NG		NH	3 916	NI	3 916
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		I0		ØX		ØY	153	ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	495	2G	495
		TOTAL IV	I3		NJ		NK	648	2H	495
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	7 287	ØM	7 135

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Liasse fiscale - exemplaire à conserver - Exercices ouverts à partir du 1er janvier 2016 - Etat obligatoire

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-SD *bis* 2016

Exercice N clos le 31102016

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : S.A.S. GARACA Néant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation de montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations de montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238*bis* J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1978 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

BAGI Experts-comptables, janvier 2016 : Tout prélèvement

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑥ AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055-SD 2016

Désignation de l'entreprise S.A.S. GARACA — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	2 597	PF	127	PG		PH	2 724
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 954	QM	440	QN		QO	3 395
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	2 954	QV	440	QW		QX	3 395
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	5 551	ØP	567	ØQ		ØR	6 118

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement	TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles	TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. aut. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général (NP + NQ + NR)		NW		Total général (NS + NT + NU)		NY		Total général (NW - NY)		NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			ZO		ZB	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise S.A.S. GARACA — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS - Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS - Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	5T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-III) *	5U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	5V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	5X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quindecies* H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	5Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	5Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	Sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	Sur immobilisations - titres mis en équivalence	02		03		04		05	
	Sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	Sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	15 000	6U		6V		6W	15 000
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	15 000	TY		TZ		UA	15 000
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	15 000	UB		UC		UD	15 000
Dont dotations et reprises	— d'exploitation			UE		UF			
	— financières			UG		UH			
	— exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1 5° du C G I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Liasse fiscale - exercice ouvert en 2016 - Mod. provisoire

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N°2057-SD 2016

Désignation de l'entreprise : S.A.S. GARACA — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	495	UV		UW	495
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	18 000		18 000		
	Autres créances clients	UX	265 125		265 125		
	Créances représentatives de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constatée *)	UO / ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	432		432		
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	192 587		192 587		
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	153 065		153 065		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	42 000		42 000		
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP	85 715		85 715		
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	2 273		2 273		
	Charges constatées d'avance	VS	6 633		6 633		
	TOTAUX	VT	766 326	VU	765 831	VV	495
RENVOIS (1)	Montant des prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) — à 1 an maximum à l'origine	VG	42	42		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) — à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A				
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	609 044	609 044		
Personnel et comptes rattachés	8C	3 651	3 651		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	12 436	12 436		
État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	8E				
État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VW	44 175	44 175		
État et autres collectivités publiques — Obligations cautionnées	VX				
État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et assimilés	VO				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
Groupe et associés (2)	VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *	Z2				
Produits constatés d'avance	8L				
TOTAUX	VY	669 349	VZ 669 349		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
RENVOIS (1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

8606 Etats-comptables Janvier 2016 - Etat préparatoire

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD 2016

Désignation de l'entreprise : S.A.S. GARACA — Formulaire déposé au titre de l'IR ☐ ET ☐ Néant ☐* — Exercice N clos le : 31 12 2016

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés						WB
	de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :		WC
Avantages personnels non déductibles * (sauf gros appartements à porter à une case spécifique)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE			XE
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)	XX			XW 262
Amendes et pénalités	WJ	262	Charges financières (art. 212 bis) *	XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031 NOT SD)							17 (12 149)
Quote-part	Bénéfices et déficits par une société de personnes ou un GIE	WL		Bénéfices antérieurs exonérés à l'exercice 2016 à la CGA	L7		K7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées — Moins-values nettes à long terme	– Imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						18
	– Imposées au taux de 0 %						ZN
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	– Plus-values nettes à court terme						WN
	– Plus-values soumises au régime des fusions						WO
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XR
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 212 bis CGI)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ 20 000
	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209-0)	SX		Quote-part de 12 % des dividendes nets à taux zéro	MB		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3
					TOTAL I		WR 8 113

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS 66 591

Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G I E *							WT
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WU
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées — Plus-values nettes à long terme	– Imposées au taux de 15 % (15 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV
	– Imposées au taux de 0 %						WH
	– Imposées au taux de 19 %						WP
	– Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW
	– Imputées sur les déficits antérieurs						XB
Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							WZ
Régime des sociétés mères et des filiales * Produits nets des actions et parts d'intérêts :	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations	2A					XA
Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *.							ZY
Majoration d'amortissement *							XD
Agrément par le ministre de l'économie *	Entreprises nouvelles - Régime d'entreprises en difficulté (cf. agrément)	K7		Entreprises nouvelles (cf. agrément)	L2		XF
	Cité de compétence (art. 44 sexies-0A)	L6		Sociétés interprofessionnelles de soins (art. 1809)	K3		
	Zones franches urbaines (art. 44 octies et octies A)	QV		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 quindecies)	1P		
				Zones de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XS
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	22 086	XG 28 747
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2
					TOTAL II		XH 95 338

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : bénéfice (I moins II)	XL		
déficit (II moins I)			XJ 87 225
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *	ZL	87 225	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *			XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN		XO

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT SD

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP 2058 A 2016
Extension

S.A.S. GARACA

REINTEGRATIONS DIVERSES	Montant exercice N
DONS VERSES	20 000

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(10) **DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFiP N°2058-B-SD 2016

Désignation de l'entreprise S.A.S. GARACA — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1° bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	3 844

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1° bis Al. 2 du CGI*	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
À reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	☐

BACM Experts-comptables janvier 2016 | État préparatoire

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(11)

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C-SD 2016

Désignation de l'entreprise : S.A.S. GARACA — Néant ☐

ORIGINES				ANECTATIONS			
	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC			Affectations aux réserves – Réserves légales	ZB	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	423 312		Affectations aux réserves – Autres réserves	ZD	
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE	423 312
					Autres répartitions	ZP	
					Report à nouveau	ZG	
	TOTAL I	OP	423 312		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	423 312

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	XV	

RENSEIGNEMENTS DIVERS

					Exercice N :		
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit bail mobilier	(prévoir le prix de revient des biens pris en crédit bail	J7		YQ		
	– Engagements de crédit bail immobilier				YR		
	– Effets portés à l'escompte et non échus				YS		
DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance				YT	2 859 205	
	– Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée ≤ 6 mois	J8	864	XQ	47 995	
	– Personnel extérieur à l'entreprise				YU		
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	1 734 203	
	– Rétrocessions d honoraires, commissions et courtages				YV		
	– Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES		ST	394 743	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	5 026 147	
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle, CFE, CVAE				YW	2 206	
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS		9Z	116 960	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				YX	119 166	
TVA	– Montant de la TVA collectée				YY	527 246	
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	505 750	
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2015) *				ØZ	136 632	
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS		
	– Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis :		0	handicapés) :	0	YP	4
	– Effectif affecté à l'activité artisanale				RL		
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	%	
	– Numéro de centre de gestion agréé *	XP		– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 39 II de l'ann. III au CGI)	Si vous cochez 1 Sinon 0	ZR	0

RÉGIME DE GROUPE *									
Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
Groupe : résultat d ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

(12) DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2016

Désignation de l'entreprise : S.A.S. GARACA — Néant ☐*

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

I - Immobilisations*

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

I - Immobilisations*

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * Court terme (9)	Long terme (10) 19 %	Long terme (10) 15 % ou 16 %	Long terme (10) 0 %	Plus-value taxables à 19 % (11)
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans	
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice	
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme	
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*	
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)	
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)	(A) / (B) (Reportez-vous page suivante) / (C)
	CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(13) **AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP N° 2059-B-SD 2016

Désignation de l'entreprise : S.A.S. GARACA | Formulaire déposé au titre de l'IR | EU | | Néant [X]

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 *quaterdecies* I *ter* et I *quater* CGI)				
	TOTAL 1				

Origine		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie sur 3 ans au titre de N - 1				
	N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art 39 *quaterdecies* I *ter* et I *quater* du CGI) (à préciser) au titre de : N - 1				
	N - 2				
	N - 3				
	N - 4				
	N - 5				
	N - 6				
	N - 7				
	N - 8				
	N - 9				
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

BADE Experts-comptables Janvier 2016 - Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME** DGFIP N° 2059-C-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 54 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.S. GARACA Néant ☒ *

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 16 %	
Gains nets retenus de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non compris dans le résultat du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retenus de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1			
	N 2			
	N 3			
	N 4			
	N 5			
	N 6			
	N 7			
	N 8			
	N 9			
	N 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦=② +③ +④ -⑤ -⑥
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % (1) ⑤		⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1						
	N 2						
	N 3						
	N 4						
	N 5						
	N 6						
	N 7						
	N 8						
	N 9						
	N 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cessés antérieurement à l'option à l'impôt sur les sociétés relevant du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique vous données dans la notice n° 2032

Ex DIS imprimés conformes (février 2015 - Etat prévisionnel)

formulaire obligatoire (article 53A du Code général des impôts)

(15) **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N°2059-D-SD 2016

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : S.A.S. GARACA — Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice (1)	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année (2)	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice (5)
		donnant lieu à complément d'impôt (3)	ne donnant pas lieu à complément d'impôt (4)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

BAQE Experts-comptables janvier 2016 : état préparatoire

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

(16)

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

DGFIP N° 2059-E-SD 2016

Exercice ouvert le 01012016 et clos le 31102016 Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise		
Ventes de marchandises	0A	
Production vendue - Biens	0B	
Production vendue - Services	0C	5 344 399
Production stockée	0D	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	0E	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	0F	61 200
Autres produits de gestion courante hors quote-part de résultat sur opérations faites en commun	0H	155 225
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	0I	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	0K	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	0L	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL I	0M	5 560 824
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers [1]		
Achats de marchandises (droits de douane compris)	0N	
Variation de stocks (marchandises)	0O	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	0P	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	0Q	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	0R	4 978 152
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	0S	47 131
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	0U	
Autres charges de gestion courante hors quote-part de résultat sur opérations faites en commun	0W	278 812
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale	0Y	
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs ...), T I P P	0Z	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	0J	
TOTAL 2	0J	5 304 094
III - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée — TOTAL 1 - TOTAL 2	0G	256 730
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reportée sur le 1330-CVAE pour les multi établissements et sur le 1327)	SA	256 730
Si vous êtes assujettis à la CVAEet un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors complétez le cadre ci-dessous Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE		
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	RV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	5 344 399

Période de référence	GY	0	1	/	0	1	/	2	0	1	6	GZ	3	1	/	1	0	/	2	0	1	6
Date de cessation												HR			/			/				

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée retenant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre)

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Imprimé conforme à l'arrêté du 10 janvier 2016 relatif à l'état prévisionnel

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFiP N°2059-F-SD 2016

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31102016

N° SIRET 44825334400015

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.S. GARACA

ADRESSE (voie) 15, rue du Louvre

CODE POSTAL 75001 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	6000
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	9000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination RADICAL PRODUCTION

N° SIREN (si société établie en France) 152758700 % de détention 20,00 Nb de parts ou actions 3000

Adresse : N° 20 Voie rue d'Anjou

Code Postal 49100 Commune ANGERS Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination CADENZA

N° SIREN (si société établie en France) 442331757 % de détention 20,00 Nb de parts ou actions 3000

Adresse : N° 17 Voie rue Saint-Maur

Code Postal 75011 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique HAZOT Prénom(s) SALOMON

Nom marital % de détention 29,00 Nb de parts ou actions 4350

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 133 Voie rue du Mont Cenis

Code Postal 75018 Commune PARIS Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique MESSONNIER Prénom(s) François

Nom marital % de détention 31,00 Nb de parts ou actions 4650

Naissance: Date 10/09/1964 N° Département 87 Commune Limoges Pays FRANCE

Adresse : N° 37 Voie rue Saint-Maur

Code Postal 75011 Commune PARIS Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFiP N°2059-G-SD 2016

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31102016 N° SIRET 44825334400015

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.S. GARACA

ADRESSE (voie) 15, rue du Louvre

CODE POSTAL 75001 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Imprimés fiscaux, janvier 2016 - Etat propriété privée

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD
2018

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
S.A.S. GARACA 15, rue du Louvre 75001 PARIS	
SIRET 4 4 8 2 5 3 3 4 4 0 0 0 1 5	
Adresse du principal établissement	**Ancienne adresse en cas de changement:**

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de société doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	CONCEPTION & PRODUCTION DE SPECTACLES VIVANTS	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal — Bénéfice imposable à 33 1/3% | Bénéfice imposable à 15% | Déficit

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% | Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%

PV à long terme imposables à 19% | Autres PV imposables à 19% | PV à long terme imposables à 0% | PV exonérées (art. 238 *quindecies*)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies* | Jeunes entreprises innovantes | Zone franche urbaine | Pôle de compétitivité

Entreprise nouvelle, art. 44 *septies* | Zone franche d'activité, art. 44 *quaterdecies* | Autres dispositifs | Zone de restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*

Société d'investissement immobilier cotée | Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) | Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 *quater W* | dans le secteur du logement social, art. 244 *quater X*

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1728 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
ACOFI 33 Avenue Pierre Brossolette 94048 CRETEIL CEDEX Tél: 01 41 79 50 00	Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 26012017 Lieu: PARIS
	Qualité et nom du signataire: Monsieur François MISSONNIER
	Signature: Président
Tél:	

BAO Supports pliables Janvier 2016 - Etat préparatoire

S.A.S. GARACA 15, rue du Louvre 75001 PARIS

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2016

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions [1]	payées par la société elle-même	a	423 312	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) [2]				c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus [3]				e	
				f	
				g	
				h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI [4]				i	253 987
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j	169 325
Montant des revenus répartis [5]				Total (a à h)	423 312

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*.

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 45-1 à 6 ann. III au CGI) • SARL, tous les associés; • SCA, associés gérants, • SNC ou SCS, associés en nom ou commandités • SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées					
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8	

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés [6]		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages [6]		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

BAOE Experts-comptables
Janvier 2016 | Etat présentation

2016	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE	2069RCI

Exercice du 01/ 01 au 31 / 12 ou au titre de l'année N

Société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé ou de la société tête de groupe : Néant

Désignation : S.A.S. GARACA
Adresse : 15, rue du Louvre 75001 PARIS
Siren : 448253344

Société bénéficiant du régimes fiscal des groupes		PME au sens communautaire	X

I - REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
CIC	6 661
MEC	12 149

Réduction d'impôt en faveur du mécenat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siége est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt	111 024
Dont préfinancement	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II - CREDITS D IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT = Autres crédits d'impôts)

III - CAS PARTICULIERS

CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

Liasse Experts-comptables Jan

Associés

Pierre JARROSSAY
Sylvie MERCERY
François SEGUIN

Pascal BEJON
Charles-Alexandre GIAUX
David HUMBERT
Régis LACROIX

SAS G A R A C A
SAS au capital de 150.000 €uros
Siège social : 15 Rue du Louvre
75001 PARIS
R.C.S. PARIS B 448 253 344

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
Inscrite au tableau de l'Ordre de Paris / Ile-De-France

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Membre indépendant des groupements

Membre de l'alliance
eurus
BKR international

Membre indépendant de l'association technique
ATH

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 Décembre 2016** sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société GARACA tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.
Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous protons à votre connaissance l'élément suivant :

- la note de l'annexe intitulée « Règles et méthodes comptables » indique que « des provisions pour dépréciation d'actif sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes ».

 Dans le cadre de notre appréciation des créances clients, nous nous sommes appliqués à vérifier par sondage l'application de cette méthode et nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues par l'entreprise.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 31 janvier 2017

SOCIETE FRANCILIENNE DE CONSEIL
4 rue de la Pierre Levée - 75011 PARIS
Tél. 01 53 32 29 00 - Fax. 01 53 32 29 09
RCS PARIS 331 191 825 - SARL au capital de 101 000 €
N° de TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 25 331 191 825
www.groupesfc.fr
MEMBRE DE Paris B.K.R

Pour la Société SFC
Le Commissaire aux Comptes
Pascal BEJON

S.A.S. GARACA — 15, rue du Louvre 75001 PARIS

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois) Brut	Amort.prov.	Net	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois) Net	Variation
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	2 724	2 724		127	- 127
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	3 916	3 395	522	962	- 440
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	153		153		153
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financiéres	495		495	495	
TOTAL (I)	**7 287**	**6 118**	**1 169**	**1 584**	**- 415**
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	97 430		97 430	30 380	67 050
Clients et comptes rattachés	283 125	15 000	268 125	343 470	- 75 345
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	2 273		2 273	900	1 373
. Personnel					
. Organismes sociaux	432		432	590	- 158
. Etat, impôts sur les bénéfices	192 587		192 587		192 587
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	153 065		153 065	80 459	72 606
. Autres	127 715		127 715	37 733	89 982
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement				2 379	- 2 379
Disponibilités	153 430		153 430	1 049 598	- 896 168
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	6 633		6 633	4 375	2 258
TOTAL (II)	**1 016 691**	**15 000**	**1 001 691**	**1 549 883**	**- 548 192**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	**1 023 979**	**21 118**	**1 002 860**	**1 551 467**	**- 548 607**

POUR VISA
Le Commissaire aux comptes

S.A.S. GARACA — 15, rue du Louvre 75001 PARIS

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 150 000)	150 000	150 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	15 000	15 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	235 103	235 103	
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	-66 591	423 312	- 489 903
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	**333 512**	**823 415**	**- 489 903**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires	42	492	- 450
Emprunts et dettes financiéres diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	609 044	523 902	85 142
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	3 651	6 340	- 2 689
. Organismes sociaux	12 436	11 179	1 257
. Etat, impôts sur les bénéfices		158 187	- 158 187
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	44 175	7 423	36 752
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés		5 063	- 5 063
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		15 466	- 15 466
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	**669 349**	**728 052**	**- 58 703**
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	**1 002 860**	**1 551 467**	**- 548 607**

POUR VISA
Le Commissaire aux comptes

S.A.S. GARACA — 15, rue du Louvre 75001 PARIS

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	5 187 749	156 650	5 344 399	5 950 492	- 606 093	-10,19
Chiffres d'affaires Nets	**5 187 749**	**156 650**	**5 344 399**	**5 950 492**	**- 606 093**	**-10,19**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			61 200	60 000	1 200	2,00
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges						
Autres produits			155 225	10 738	144 487	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			**5 560 824**	**6 021 230**	**- 460 406**	**-7,65**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matiéres premiéres et autres approvisionnements				-38	38	-100
Variation de stock (matiéres premiéres et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			5 026 147	4 691 039	335 108	7,14
Impôts, taxes et versements assimilés			119 166	144 674	- 25 508	-17,63
Salaires et traitements			144 562	135 465	9 097	6,72
Charges sociales			72 540	69 588	2 952	4,24
Dotations aux amortissements sur immobilisations			567	1 360	- 793	-58,31
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			278 812	341 574	- 62 762	-18,37
Total des charges d'exploitation (II)			**5 641 794**	**5 383 662**	**258 132**	**4,79**
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			**-80 970**	**637 567**	**- 718 537**	**112,70**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobiliéres et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			783	819	- 36	-4,40
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change			12		12	N/S
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			**795**	**819**	**- 24**	**-2,93**
Dotations financiéres aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change			389		389	N/S
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financiéres (VI)			**389**		**389**	**N/S**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**406**	**819**	**- 413**	**-50,43**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			**-80 564**	**638 386**	**- 718 950**	**112,62**

POUR VISA
Le Commissaire aux comptes

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	20 262	30 870	- 10 408	-33,94
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	**20 262**	**30 670**	**- 10 408**	**-33,94**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-20 262**	**-30 670**	**10 408**	**33,94**
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-34 235	184 404	- 218 639	118,57
Total des Produits (I+III+V+VII)	**5 561 619**	**6 022 048**	**- 460 429**	**-7,65**
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	**5 628 210**	**5 598 736**	**29 474**	**0,53**
RESULTAT NET	**-66 591**	**423 312**	**- 489 903**	**115,73**
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

POUR VISA
Le Commissaire aux comptes

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 002 860,30 E.

Le résultat net comptable est une perte de 66 590,94 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-aprés ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux régles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant á la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et aprés déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de réglements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les comptes au 31 décembre 2016 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (Article l123-12 0 l123-28), du réglement CRC N°99-01 relatif au Plan Comptable Général et des réglements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

POUR VISA
Le Commissaire aux comptes

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Le CICE 2016 a été comptabilisé dans le compte 649000 pour un montant de 6 661 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- pour reconstituer notre fonds de roulement.

POUR VISA
Le Commissaire aux comptes

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 7 287 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 724			2 724
Immobilisations corporelles	3 916			3 916
Immobilisations financières	495	153		648
TOTAL	***7 135***	***153***		***7 287***

Amortissements et provisions d'actif = 6 118 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 597	127		2 724
Immobilisations corporelles	2 954	440		3 395
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	***5 551***	***567***		***6 118***

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	2 724	2 724		3 ans
Mat.bureau &informatique	3 916	3 395	522	de 2 à 3 ans
TOTAL	***6 640***	***6 118***	***522***	

Etat des créances = 766 326 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	495		495
Actif circulant & charges d'avance	765 831	765 831	
TOTAL	***766 326***	***765 831***	***495***

Provisions pour dépréciation = 15 000 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	15 000				15 000
Comptes financiers					
TOTAL	***15 000***				***15 000***

Produits à recevoir par postes du bilan = 85 715 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	85 715
Disponibilités	
TOTAL	***85 715***

Charges constatées d'avance = 6 633 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

POUR VISA
Le Commissaire aux comptes

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 150 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	15000	10,00	150 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	***15000***	***10,00***	***150 000***

Etat des dettes = 669 349 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	42	42		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	609 044	609 044		
Dettes fiscales & sociales	60 262	60 262		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	***669 349***	***669 349***		

Charges à payer par postes du bilan = 171 326 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	42
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	166 440
Dettes fiscales & sociales	4 844
Autres dettes	
TOTAL	***171 326***

POUR VISA
Le Commissaire aux comptes

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 5 344 399 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la maniére suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	3 388 994	63,41 %
Produits des activités annexes	1 955 405	36,59 %
TOTAL	***5 344 399***	***100.00 %***

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financiére annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Ventilation des produits d'exploitation : 5 560824 euros

Billetterie	3 243 065 euros
Droit d'entrée	757 898 euros
Partenariats et échanges	726 227 euros
Commissions et courtages	250 977 euros
PS publicitaires	51 000 euros
Droits de tirages	155 034 euros
Subventions reçues	61 200 euros
Autres	315 423 euros

POUR VISA
Le Commissaire aux comptes

Annexes aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

POUR VISA
Le Commissaire aux comptes

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concement les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 85 715 E

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Etat produits a recevoir(44870000)	85 715
TOTAL	***85 715***

Charges constatées d'avance = 6 633 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constates d avance(48600000)	6 633
TOTAL	***6 633***

Charges à payer = 171 326 E

Emprunts & dettes auprés des étab. De crédit	Montant
Interets courus a payer(51860000)	42
TOTAL	***42***

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn.fact non parvenues(40810000)	166 440
TOTAL	***166 440***

Dettes fiscales et sociales	Montant
Pers conges a payer(42820000)	2 651
Pers autres charges a payer(42860000)	1 000
Org.soc. conges a payer(43820000)	1 193
TOTAL	***4 844***

POUR VISA
Le Commissaire aux comptes

sfc

Associés

Pierre JARROSSAY
Sylvie MERCERY
François SEGUIN

Pascal BEJON
Charles-Alexandre GIAUX
David HUMBERT
Régis LACROIX

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
Inscrite au tableau de l'Ordre de Paris / Ile-De-France

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Membre indépendant des groupements

Membre de l'alliance
eurus

BKR INTERNATIONAL

Membre indépendant de l'association technique
ATH

SAS G A R A C A
SAS au capital de 150.000 €uros
Siège social : 15 Rue du Louvre
75001 PARIS
R.C.S. PARIS B 448 253 344

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société nous devons vous présenter notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

SOCIETE FRANCILIENNE DE CONSEIL

4 rue de la Pierre levée
75011 Paris
01 53 32 29 00
01 53 32 29 09

34 rue du docteur Gachet
95430 Auvers-sur-Oise
01 34 48 00 82
01 34 48 05 34

19 allée Victor Hugo
93340 Le Raincy
01 43 01 44 55
01 43 02 99 24

Info@groupesfc.fr

sfc

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

En application de l'article 17 des statuts, nous avons été avisé des conventions suivantes mentionnées à l'article L.227-10 du code de commerce, qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé :

I – Membre concerné :

Mr MISSONNIER, Président de la société GARACA.

Nature et objet :

L'association PLUS DE SONS dont Monsieur MISSONNIER est le Président a facturé à la société GARACA un minimum garanti forfaitaire pour l'édition 2016 du festival ROCK EN SEINE.

Modalités :

La charge comptabilisée est de 1 690 000 euros H.T.

II – Membre concerné :

Mr MISSONNIER, Président de la société GARACA.

Nature et objet :

L'association PLUS DE SONS dont Monsieur MISSONNIER est le Président a facturé à la société GARACA des frais de mise à disposition d'un espace de travail, ainsi que de la mise à disposition du personnel administratif/production.

Modalités :

La charge comptabilisée est de 79 691 euros H.T.

III – Membre concerné :

Mr MISSONNIER, Président de la société GARACA.

Nature et objet :

La société CADENZA dont Monsieur MISSIONNIER est le gérant majoritaire a facturé à la société GARACA des commissions sur partenariats privés et mécènes.

Modalités :

La charge comptabilisée est de 154 616 euros H.T.

IV – <u>Membre concerné</u> :

Mr MISSONNIER, Président de la société GARACA.

<u>Nature et objet</u> :

La société CADENZA dont Monsieur MISSIONNIER est le gérant majoritaire a facturé à la société GARACA une prestation de production déléguée.

<u>Modalités</u> :

La charge comptabilisée est de 90 000 euros H.T.

V – <u>Membre concerné</u> :

La société RADICAL PRODUCTION dont Christophe DAVY est le Président.

<u>Nature et objet</u> :

La société RADICAL PRODUCTION dont Monsieur Christophe DAVY est le Président a facturé à la société GARACA des contrats de cession d'artistes.

<u>Modalités</u> :

La charge comptabilisée est de 299 000 euros H.T.

VI – <u>Membre concerné</u> :

La société NOUS dont Monsieur HAZOT est le Président.

<u>Nature et objet</u> :

La société NOUS dont Monsieur HAZOT est le Président a facturé à la société GARACA des contrats de cession d'artistes.

<u>Modalités</u> :

La charge comptabilisée est de 735 550 euros H.T.

VII – <u>Membre concerné</u> :

La société YLAN PRODUCTIONS dont Monsieur HAZOT est le président.

<u>Nature et objet</u> :

La société YLAN PRODUCTIONS dont Monsieur HAZOT est le président a facturé à la société GARACA des prestations de consulting.

<u>Modalités</u> :

La charge comptabilisée est de 50 000 euros H.T.

VIII – <u>Membre concerné</u> :

Mr MISSONNIER, Président de la société GARACA.

<u>Nature et objet</u> :

La société à facturé à l'association EUROPAVOX dont Monsieur MISSONNIER est le Président des frais de personnel et d'assistance communication.

<u>Modalités</u> :

Le produit comptabilisé est de 8 400 euros H.T.

<u>Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée</u>

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée en application de l'article L.223-19 du code de commerce.

Fait à Paris, le 31 janvier 2017

SOCIETE FRANCILIENNE DE CONSEIL
4 rue de la Pierre Levée – 75011 PARIS
Tél. 01 83 32 29 00 – Fax. 01 53 32 29 09
RCS PARIS 331 191 825 – SARL au capital de 601 000 €
N° de TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 25 331 191 825
www.groupesfc.fr
MEMBRE DE Cirrus B K R ATH

Pour la Société SFC
Le Commissaire aux Comptes
Pascal BEJON